



# BILAN DE COMPETENCES SANTÉ AU TRAVAIL

## Objectifs pédagogiques :

- Accompagner la transition professionnelle
- Mieux appréhender sa situation de santé (acceptation) pour se mobiliser sur la construction d'un nouveau projet professionnel en adéquation avec sa situation
- Permettre l'élaboration d'un nouveau projet professionnel et/ou de formation.

## Public concerné :

Toute personne déclarant rencontrer des problèmes de santé la contraignant à changer de métier et/ou de secteur professionnel.  
 Tout public : demandeur d'emploi, salarié, indépendant ... avec ou sans RQTH. Ces publics peuvent venir spontanément mais aussi être orientés par des partenaires.

## Modalités d'encadrement et délai :

Un entretien d'accueil et de conseil gratuit (au CIBC ou à distance) pour confirmer le choix du type de bilan, adapter le contenu de mon bilan, échanger avec un conseiller et définir les modalités et le calendrier de mon accompagnement. Prise de contact par mail / site internet / téléphone

**Pré requis :** pas de pré requis spécifiques mais concerne toute personne qui souhaite s'interroger sur une idée de création/ reprise d'entreprise, formaliser cette idée et cerner son potentiel entrepreneurial.

## Méthodes et outils :

Entretiens individuels en face à face, travail à distance, outils spécifiques permettant de travailler sur l'élaboration d'un projet en adéquation avec l'état de santé de la personne .

**Durée :** 24h, période maximale de 4 mois mais rythme variable en fonction des besoins, du déroulement et de l'état de santé.

## Tarif et Financements : 2000€

*CPF Compte Personnel de Formation  
 Plan de développement des compétences  
 Financement personnel*

## Déroulement de la prestation :

Dans le respect de ce déroulement de la prestation, <b>le contenu et l'organisation des séances sont adaptés en fonction des besoins et des objectifs</b> identifiés avec la personne.	
Phase préliminaire	le consultant analyse les besoins et les attentes du bénéficiaire. Il échange sur la situation de santé (contre-indications) amenant la personne à devoir se repositionner professionnellement. Il l'informe sur les conditions de déroulement du bilan, les méthodes et techniques utilisées. Il explique la spécificité de ce bilan « Santé et Travail – Sécurisez

	<p>vos parcours professionnels ». Ils définissent ensemble les objectifs individualisés de ce bilan adapté.</p>
Phase d'investigation	<p>Afin de cibler des perspectives d'évolution compatibles avec l'état de santé, cette phase permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les motivations et les intérêts professionnels et personnels</li> <li>Repérer les compétences transférables et aptitudes mobilisables</li> <li>Explorer différents environnements professionnels en tenant compte des besoins socio-économiques de son territoire d'activité</li> <li>Travailler sur l'acceptation de sa situation de santé au travail et de mieux appréhender ses conséquences (deuil de l'ancien métier, employabilité...)</li> <li>Restaurer l'image de soi pour se préparer au changement.</li> </ul>
Phase de conclusion	<p><u>Plan d'actions et synthèse :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Confirmer la faisabilité du projet au regard des capacités fonctionnelles de la personne (contre-indications)</li> <li>Valider la faisabilité du projet au regard des réalités économiques du marché du travail</li> <li>Planifier les étapes de mises en œuvre au regard des pistes retenues : co-construction et formalisation d'un plan d'action..</li> </ul>

**Modalité d'évaluation et suivi de l'exécution en cours de prestation :** Entretiens présents, Visio ou téléphoniques, échanges de mails avec le consultant tout au long de l'accompagnement.

**Modalité de suivi post prestation :** Un entretien de suivi à six mois est réalisé avec le consultant

**Accessibilité :** L'ensemble des sites du CIBC PM est accessible aux personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter les outils et méthodes de compensation. Les ressources et modalités s'adaptent à la situation de chaque personne. L'organisation du bilan est définie en fonction des objectifs, des besoins et de l'état de santé (durée des entretiens, amplitude de la prestation...)



Référents handicap :

Anne Verge [averge@cibcpm.fr](mailto:averge@cibcpm.fr)

Carine Legall [clegall@cibcpm.fr](mailto:clegall@cibcpm.fr)

Contact : CIBC PM

18 rue de l'espinet 09 000 Foix

05.61.02.68.00

**Ariège (09)**

**CIBC PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE  
FOIX**

18, Rue de l'Espinet  
09000 FOIX

☎ Tél : 05 61 02 68 00

☎ Fax : 05 61 65 15 03

**CIBC SAINT-GIRONS**

Résidence les 2 Rivières  
6 avenue François Camel, BAT B  
09200 SAINT-GIRONS

☎ Tél : 05 61 02 68 00

**CIBC PAMIER**

Maison des associations, 2e  
étage  
7 bis rue Saint-Vincent  
09100 PAMIER

☎ Tél : 05 61 02 68 00

**CIBC LAVELANET**

Hôtel d'entreprises  
Rue de la Coume  
09300 LAVELANET

☎ Tél : 05 61 02 68 00

**Haute-Garonne (31)**

**CIBC LABÈGE**

Espace Emploi Formation  
Rue Pierre Gilles de Gennes, Bât. 10  
- BP87822  
31678 LABÈGE CEDEX

☎ Tél : 05 61 02 68 00

☎ Fax : 05 61 65 15 03